

# Mémoire sur La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029

**Présenté par :** Un regroupement de 62 familles, représentant 199 demandeurs du Programme des investisseurs du Québec (PIQ)

**Courriel de contact :** csq2017qiip@gmail.com

**Destinataire :** Commission des relations avec les citoyens Assemblée nationale du Québec

## 1. Contexte et raison de notre participation

Nous sommes un regroupement de 62 familles, totalisant 199 personnes, toutes des demandeurs qualifiés ayant déposé une demande d'immigration dans le cadre du **Programme des investisseurs du Québec (PIQ)** entre 2017 et 2019, et ayant reçu un **Certificat de sélection du Québec (CSQ)** délivré par le **Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)**.

Nos dossiers ont été traités conformément aux règles alors en vigueur, incluant la vérification de la provenance des fonds, les enquêtes de sécurité et le respect des obligations d'investissement. Malgré cela, nous restons bloqués à l'étape fédérale, sans accès au statut de résident permanent. La majorité de nos familles attendent depuis plus de six ans.

Animés par un attachement sincère aux valeurs francophones et à la société québécoise, nous avons fait des choix de vie majeurs – reconversions professionnelles, relocalisations familiales – aujourd'hui compromis par une accumulation systémique des dossiers. C'est dans cet esprit que nous soumettons ce mémoire, espérant que le gouvernement du Québec reconnaisse notre situation et y réponde par des mesures concrètes.

## 2. Réalités vécues et difficultés rencontrées

### 2.1. Une intégration entamée, freinée par une incertitude prolongée

Parmi nos 62 familles, 27 se sont installées au Québec après l'obtention de leur CSQ. Elles ont commencé l'apprentissage du français, ainsi que leur intégration sociale et économique. Leurs enfants fréquentent les écoles francophones à titre d'élèves internationaux et s'épanouissent dans leur parcours scolaire. Le Québec est devenu leur deuxième foyer.

Cependant, l'absence de statut de résident permanent empêche toute planification de vie stable. Dans un contexte de réduction des statuts temporaires, nombre de nos enfants voient leurs études interrompues ou menacées d'abandon.

### 2.2. Une accumulation dépassant les seuils : une impasse institutionnelle

Selon les données *CIMM – Key Data Tables – 25 novembre 2024*, **4 151 personnes** dans

la catégorie des immigrants d'affaires toujours en attente de traitement.

Ce qui inquiète davantage, ce sont les prévisions figurant dans la planification de l'immigration 2026-2029 :

- Une chute drastique des admissions en 2025 : **400 à 500 personnes** seulement ;
- Des seuils encore plus faibles entre 2026 et 2029 : **250 à 450 personnes par an**.

**À ce rythme, il faudrait encore dix ans pour résorber l'inventaire existant**, ce

qui contredit la volonté affichée dans le **Plan d'immigration du Québec 2024** d'«*accélérer les effets de la réforme des programmes des gens d'affaires*».

### **2.3. Un traitement paralysé et un manque de coordination**

Le 2 juillet 2025, le site officiel d'IRCC n'affichait aucun délai de traitement pour cette catégorie, faute de données disponibles — un signe clair de blocage administratif.

Le CSQ constitue un engagement formel du gouvernement du Québec. Tous les membres de notre regroupement ont respecté leurs obligations financières en réalisant un placement de cinq ans auprès du gouvernement. Cette période étant maintenant écoulée, les fonds ont pleinement contribué au développement économique de la province. Et pourtant, ces investisseurs se retrouvent oubliés par la société à laquelle ils souhaitent activement s'intégrer. Ce blocage résulte principalement de **seuils d'admission insuffisants**, en l'absence de toute coordination efficace avec le gouvernement fédéral pour réduire l'inventaire. Cette inaction nuit gravement à la crédibilité et à la cohérence de la politique d'immigration économique du Québec.

Aujourd'hui, nous sommes relégués à la marge du système, sans statut clair ni perspective. Le **Plan d'immigration du Québec 2026–2029** ne contient toujours **aucune mesure concrète** pour répondre à cette accumulation historique.

## **3. Nos recommandations**

Dans ce contexte, nous formulons respectueusement les recommandations suivantes :

**Recommandation 1 : Activer les quotas inutilisés ou créer un mécanisme spécial d'admission**

Nous demandons que les **2 400 places inutilisées en 2024** soient reportées à 2025 ou aux années suivantes, ou qu'un programme exceptionnel soit instauré afin de permettre le traitement définitif des demandes associées aux CSQ émis entre 2017 et 2019.

**Recommandation 2 : Rétablir la transparence sur les données d'inventaire**

Depuis septembre 2022, le gouvernement ne publie plus les données sur l'inventaire des demandes d'immigration d'affaires. Nous demandons une reprise de la publication régulière des données, incluant l'état d'avancement du traitement et l'utilisation des seuils.

## **4. Conclusion et demande d'audience**

Nous croyons profondément avoir la capacité et la volonté de contribuer au Québec, à son économie et à la vitalité de sa langue. Nos enfants ont déjà adopté le Québec comme milieu de vie. Nos familles y ont investi temps, ressources et espoirs.

Nous demandons respectueusement à la Commission de définir un **plan de sortie rapide** à cette attente interminable, qui dure depuis plus de six ans, dans un esprit de responsabilité et d'humanité.

### **Demande de témoignage**

Nous souhaitons également formuler une demande particulière :

Un adolescent de 17 ans, membre de notre regroupement et titulaire d'un CSQ, s'est installé au Québec avec sa mère en 2018. Il a effectué toute sa scolarité au Québec, parle couramment le français et est parfaitement intégré à la société québécoise. Pourtant, en l'absence de statut permanent, il fait face à une grande incertitude quant à son avenir scolaire et personnel.

Nous croyons que son témoignage pourrait offrir à la Commission une perspective humaine et concrète sur les effets réels de cette situation.

Nous sollicitons donc que ce jeune puisse être entendu brièvement lors des audiences publiques, accompagné d'un parent ou d'un représentant adulte.

**Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.**

### **Signataires :**

Titulaires de CSQ dans le cadre du PIQ – 62 familles / 199 personnes

**Courriel de contact :** [csq2017qiip@gmail.com](mailto:csq2017qiip@gmail.com)

**Date :** 27 juillet 2025